

Rapport annuel 2020



Dans les futurs livres d'histoire, nous lirons que 2020 a été l'année d'une pandémie qui a bouleversé la planète et bousculé nos certitudes. Dans le domaine de l'accueil pré et parascolaire comme dans d'autres, c'est le manque qui nous a fait prendre conscience de la valeur. La réussite économique dépend de nombreux facteurs. Dont indéniablement de cet écosystème subtil de l'accueil extrafamilial qui permet à l'économie de bénéficier des compétences des travailleurs et travailleuses. Lesquel-le-s vont se consacrer à leur travail avec l'énergie d'un esprit libéré, s'ils et elles ont confiance dans les structures qui vont accueillir et accompagner leurs enfants durant leur journée de travail. *« Nous avons apprécié que notre enfant ait pu bénéficier du soutien de personnes formées et attentives à ses besoins. »* Ces paroles de parent résument à elles seules comment l'accueil est un maillon fondamental de cet écosystème subtil. Qui se traduit, dans le canton de Neuchâtel, au travers du dispositif d'accueil pré et parascolaire construit autour d'un partenariat « employeurs – collectivités – parents » désormais solidement ancré.

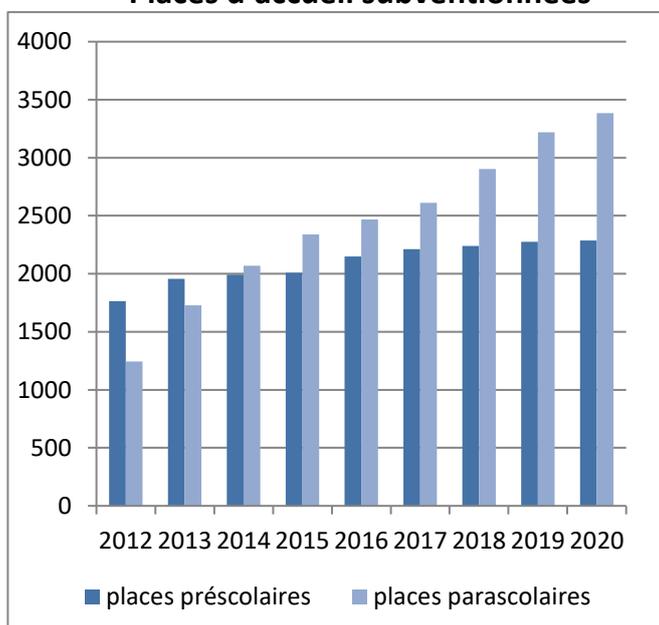
« Les structures d'accueil extrafamilial jouent un rôle important dans le bon fonctionnement de notre société. Il y a tout d'abord le rôle social par rapport à l'intégration, la socialisation et le soutien éducatif (...). Et il y a ensuite le rôle économique qu'elles apportent au monde du travail en permettant aux parents de concilier vie privée et vie professionnelle. » Ces mots d'un directeur de structure d'accueil sont corroborés par ceux d'une directrice d'une grande entreprise qui rappelle combien *« il est primordial que nos employés/employées puissent trouver des solutions de garde afin de concilier leurs vies professionnelles et privées. (...) »*.

A tous les artisans de ce partenariat réussi, y compris en temps de crise ... MERCI !

Florence Nater
Mai 2021
Présidente du Conseil de gestion



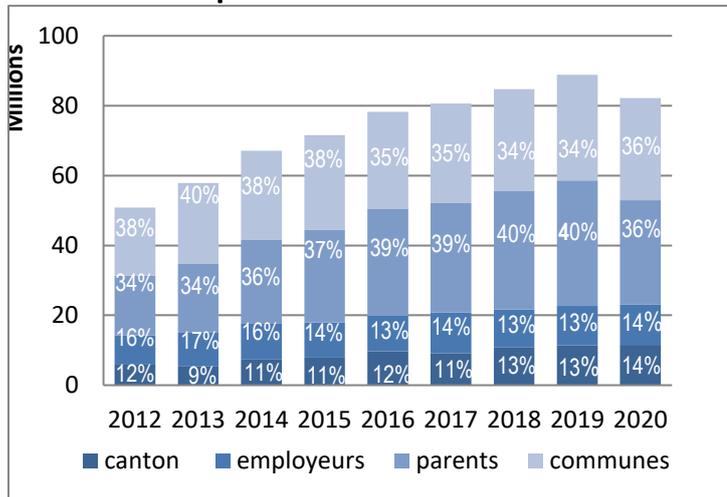
Places d'accueil subventionnées



172 places d'accueil extrafamilial se sont ouvertes durant l'année 2020, 11 places d'accueil préscolaire et 165 places d'accueil parascolaire. Ces nouvelles places sont toutes des extensions de structures existantes, les structures d'accueil extrafamilial ayant étendu leur offre ou ayant déménagé dans de nouveaux locaux permettent d'accueillir un nombre plus important d'enfants. 46 sur les 165 places d'accueil parascolaire concernent des « tables de midi ».

Au 31 décembre 2020, le canton offrait 2287 places d'accueil extrafamilial préscolaire pour un taux de couverture de 30.8% et 3384 places d'accueil extrafamilial parascolaire pour un taux de couverture de 21.8%. La loi sur l'accueil des enfants fixait à fin 2020 un taux de couverture de 30% pour l'accueil préscolaire et un taux de couverture de 20% pour l'accueil parascolaire, les objectifs sont désormais atteints avec satisfaction.

Répartition des coûts 2020



En termes financiers, la participation globale de tous les partenaires (parents, employeurs, communes et canton) s'élève pour l'année 2020 à Fr. 82'210'331.- :

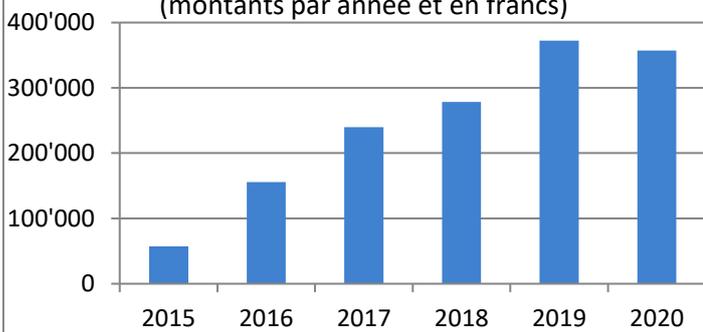
- 29.8 millions à charge des parents
- 29.3 millions à charge des communes
- 11.5 millions à charge des employeurs
- 11.6 millions à charge de l'État de Neuchâtel

La diminution des coûts de 8% par rapport à 2019 est due essentiellement à la fermeture liée au Covid-19 durant la période du 15 mars au 24 avril 2020, période durant laquelle les parents n'ont pas dû financer les prestations qui ne leur étaient pas offertes.

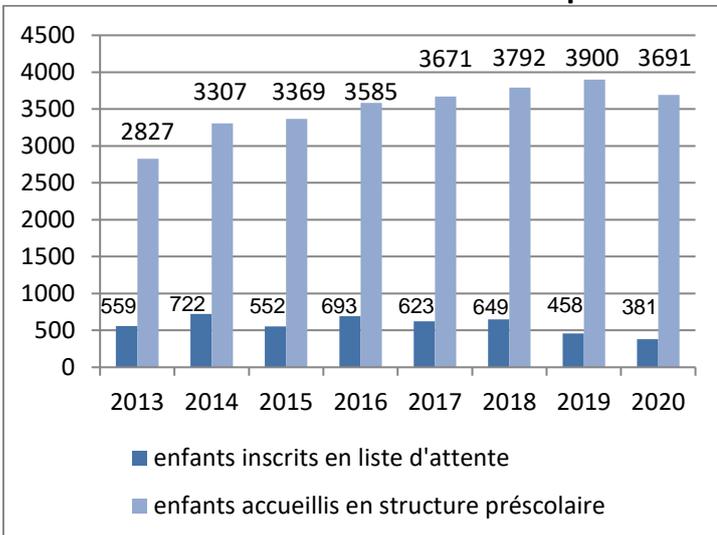
Ce sont progressivement 5 enfants en 2015, 12 en 2016, 19 en 2017, 28 en 2018, 40 en 2019 et 36 en 2020 qui ont pu bénéficier de personnel d'encadrement supplémentaire financé par le Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial.

La diminution des coûts de 4% par rapport à 2019 est due à la fermeture liée au Covid-19 durant la première vague 2020. Le personnel supplémentaire a pu bénéficier d'indemnités RHT et n'a donc été financé qu'à hauteur de 20% par le Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial.

Enfants à besoins spécifiques (montants par année et en francs)



Enfants accueillis et en liste d'attente préscolaire



La diminution des inscriptions en liste d'attente cantonale et des enfants accueillis en structure d'accueil extrafamilial préscolaire est notamment due aux craintes sanitaires de certains parents en lien avec la pandémie du Covid-19. Il est également probable que la baisse des revenus des parents couverts par les RHT durant l'année 2020 a influencé ces derniers dans leur choix d'inscrire leur enfant en crèche.

Les données relatives aux listes d'attente en structures d'accueil parascolaire sont gérées par les communes.

PORTRAIT

Conseil de gestion du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial 2020

- **Florence Nater**, présidente, représentant l'État
- **Edith Aubron Marullaz**, représentant les communes
- **Jean-Claude Baudoin**, représentant les employeur-euse-s
- **Régine De Bosset**, représentant les employeur-euse-s
- **Anne Bourquard Froidevaux**, représentant les employeur-euse-s institutionnels
- **Pascal Queloz**, représentant les employeur-euse-s
- **Jean-Paul Wettstein**, représentant les communes
- **Christian Fellrath**, secrétaire